

Note

Dans le cadre de la conjoncture relative à la pandémie COVID-19, le Groupe d'Action Financière (GAFI) a établi une étude sur les risques inhérents liés à l'exploitation de la situation, au niveau international, par les groupes criminels qui ont rapidement saisi l'occasion pour adopter leurs modes opératoires existants et générer des flux illicites, comme ils ont également inventé de nouvelles méthodes pour la même fin.

Les personnes assujetties à la loi de LBC/FT et leurs autorités de supervision et de contrôle sont appelées à plus de vigilance afin d'identifier les défis et les bonnes pratiques de détection et prévention liées aux nouvelles menaces et vulnérabilités résultant de la crise COVID-19.

Par ailleurs, l'ensemble des partenaires et acteurs du dispositif LBC/FT sont invités à être vigilants et à renforcer la communication entre eux, en continuant à adopter une approche proactive dans l'application des mesures de LBC/FT relevant de leurs attributions pour minimiser l'impact potentiel de la pandémie sur l'économie et l'intégrité du système financier national.

Il y a lieu de rappeler que le GAFI est un organisme intergouvernemental chargé de l'élaboration des normes de LBC/FT et de la promotion de l'efficace application des mesures législatives, réglementaires et opérationnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les autres menaces y relatives pour préserver l'intégrité du système financier international.